Consultation des détails des modules

Base pratique professionnelle 1 - FOAVA1

Code du module:	FOAVA1
Unité capitalisable:	Prise en charge de clients 1 (EDUC1)
Profession:	Auxiliaire de vie - adultes
Diplôme / **Certificat:**	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable de se renseigner au sujet de l'institution et de son concept interne sous les aspects de son doma d'activité personnel spécifique de manière à être en mesure de les respecter.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de décrire la structure ainsi que le concept interne de l'établissement sous l'aspect de son domaine d'activité personnel.
- L'apprenti est capable de décrire l'application du concept et d'avancer des exemples concernant la manière dont il exerce ses activités professionnelles quotidiennes.

SOCLES

- L'apprenti a correctement décrit la majorité des informations importantes concernant l'institution ainsi que le concept interne sous l'aspect de son domaine d'activité personnel.
- Les exemples avancés étaient cohérents.

2

L'apprenti est capable de se renseigner au sujet des règles internes de l'établissement de manière à être en mesure de respecter et il agit d'une manière responsable sous les aspects de la déontologie et de l'éthique.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti considère les règles internes de l'établissement.
- L'apprenti considère des consignes en matière de déontologie et d'éthique.

SOCLES

- L'apprenti a respecté la majorité des règles.
- L'apprenti a respecté la protection des données ainsi que la confidentialité.

3

L'apprenti est capable d'effectuer l'observation d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes en se référant aux cr étudiés en cours.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti décide d'observer un bénéficiaire indiqué dans des circonstances concrètes.
- L'apprenti est capable d'expliquer sa décision.
- L'apprenti opte pour la fiche d'observation la plus rentable dans les circonstances correspondantes.
- L'apprenti note l'ensemble des points importants sur la fiche d'observation et il mentionne les sources correspondantes.

SOCLES

- Les explications étaient en majorité cohérentes.
- L'apprenti a opté pour une fiche d'observation correspondant aux circonstances sous l'aspect des points les plus importants.
- L'apprenti s'est appliqué à noter les points les plus importants et il a produit des explications concernant ses méthodes ainsi que les sources quand il y a été invité.

4

L'apprenti est capable de prendre connaissance de sa mission au sein de l'institution et de la désigner correctement, af
s'intégrer dans une équipe.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti décrit sa mission au sein de l'institution.
- L'apprenti est capable d'expliquer ses droits ainsi que ses devoirs, il les observe et il respecte ses domaines d'activité.
- L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse, discrète et polie à l'égard des bénéficiaires, de l'équipe et de ses supérieurs.

SOCLES

- L'apprenti connaît ses droits et ses devoirs essentiels ainsi que son domaine d'activité et il les a respectés dans une large mesure.
- L'apprenti s'est appliqué à adopter une attitude respectueuse, discrète et polie.

5

L'apprenti est capable de documenter les travaux qu'il a effectués sous guidance.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de documenter les activités qu'il a exercées d'une manière brève, précise et objective sous guidance.

SOCLES

- L'apprenti a établi la documentation sous guidance d'une manière compréhensible et objective dans une large mesure.

6

L'apprenti accepte des critiques constructives exprimées par le bénéficiaire, par l'équipe et par son supérieur et il est ca
de rectifier ses méthodes.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti est capable d'accepter des critiques constructives et il s'applique à modifier son attitude.
- L'apprenti est capable de constater des erreurs et il s'applique à les rectifier.
- L'apprenti adapte son attitude en fonction des circonstances correspondantes.

SOCLES

- L'apprenti a convenablement réagi à la majorité des critiques constructives.
- L'apprenti a constaté des erreurs manifestes et il a proposé des améliorations.
- L'apprenti a rectifié la majorité de ses erreurs.